



RECHERCHE SUR L'OPINION PUBLIQUE CONCERNANT LES QUESTIONS DE BIOTECHNOLOGIE TROISIÈME OPÉRATION

RÉSUMÉ

**Présenté au Comité de coordination des sous-ministres
adjoints de la biotechnologie (CCSB), gouvernement du
Canada**

Décembre 2000



Présenté au Comité de coordination des sous-ministres adjoints de la biotechnologie (CCSB), gouvernement du Canada, par Pollara Research et Earncliffe Research and Communications.

Les opinions et déclarations contenues dans le présent rapport ne correspondent pas nécessairement à la politique officielle du gouvernement du Canada.



Introduction

La société Earnscliffe Research and Communications est fière de présenter ce rapport découlant d'enquêtes d'opinion publique effectuées à l'automne 2000 pour le Comité de coordination des sous-ministres adjoints de la biotechnologie (CCSB), Santé Canada, Environnement Canada et l'Agence canadienne d'inspection des aliments. Il s'agissait de la troisième série d'enquêtes composant un projet de recherches commencées à l'automne 1999, et elle a fait appel aux instruments suivants :

- deux sondages téléphoniques, le premier pour effectuer un suivi de l'opinion publique au sujet de la biotechnologie et l'autre, au sujet des questions de réglementation et des questions scientifiques;
- deux programmes de groupes de réflexion à l'appui des sondages téléphoniques;
- une analyse secondaire d'autres rapports de sondages relevant du domaine public et publiés entre l'automne 1999 et l'automne 2000.

Nous avons réparti nos recherches en deux enquêtes entièrement séparées afin de nous assurer que les questionnaires ne dépasseraient une longueur raisonnable et que les sections discrètes seraient suffisamment riches pour produire des résultats solides. Pour en garantir la comparabilité, les deux questionnaires commençaient exactement de la même façon et certaines questions figuraient dans les deux afin que nous puissions vérifier si les attitudes restaient cohérentes. Le présent rapport offre les résultats obtenus avec tous les ces instruments, afin de faciliter la synthèse et la compréhension.

La recherche était conçue en fonction de deux objectifs principaux :

- suivre l'opinion publique sur une gamme d'enjeux de biotechnologie, à partir d'une base de données repères rassemblées pendant les deux premières opérations de recherche;
- évaluer l'opinion publique relativement à des domaines précis de concentration en vue d'aider à l'élaboration de politiques et de stratégies de communication.

Les travaux ont porté sur un certain nombre de domaines de recherche afin d'en arriver à une analyse exhaustive de l'opinion publique actuelle concernant la biotechnologie. Voici quels sont ces domaines :

- la sensibilisation et la familiarisation générales de la population;
- les risques, avantages et inconvénients perçus;
- l'évaluation de la conduite du gouvernement en matière de biotechnologie, des rôles privilégiés pour le gouvernement et des priorités futures;
- les connaissances et les attitudes relativement aux questions réglementaires et scientifiques;
- l'acceptabilité de divers produits et procédés;
- l'acceptabilité du brevetage de divers produits et procédés;
- l'attitude concernant des questions nouvelles et très médiatisées comme celles des aliments génétiquement modifiés et de la protection des renseignements génétiques;
- la demande publique d'information et de consultation;
- la mise à l'essai de questions de communication telles que les idées clés à véhiculer, la crédibilité des intervenants et les genres de porte-parole qui conviennent.

Les deux sondages téléphoniques ont débuté le 15 septembre 2000; celui sur les questions réglementaires et scientifiques s'est terminé le 1^{er} octobre 2000 et le sondage de suivi s'est terminé le 10 octobre 2000. Le sondage de suivi, commandé par le CCSB, donne des résultats concernant les points de vue d'un échantillon aléatoire de 1 512 Canadiens et Canadiennes et comporte une marge d'erreur de plus ou moins 2,6 p. 100, 19 fois sur 20. Le sondage sur les questions réglementaires et scientifiques, commandé par Santé Canada, Environnement Canada, l'Agence canadienne d'inspection des aliments et le CCSB, porte sur un échantillon aléatoire de 1 202 Canadiens et Canadiennes et comporte une marge d'erreur de plus ou moins 2,9 p. 100. Les marges d'erreur seraient plus grandes pour des sous-échantillons. Nous pouvons donner des marges d'erreur précises pour la gamme des sous-échantillons agrégés.

Les groupes de réflexion (20 au total) se sont réunis pendant 10 soirées. Il a fallu procéder en deux mouvements en raison de l'arrêt des activités d'étude de l'opinion publique pendant la période des élections fédérales, à l'automne 2000. Les quatre premières soirées se sont tenues à Montréal, Toronto, Vancouver et Halifax entre le 15 et le 24 octobre 2000. La deuxième série de réunions, à St. John's, Québec, Toronto, Brandon, Calgary et Victoria, a eu lieu entre les 10 et 20 décembre 2000.

Le travail des groupes de réflexion s'est déroulé selon un plan préétabli de discussion et il était conçu dans le but de déterminer plus précisément les opinions sous-jacentes aux sondages téléphoniques. Chaque soirée réunissait



une dizaine de participants provenant du grand public et le même nombre de *Canadiens engagés*, un segment de population que nous avons nous-mêmes défini et qui se compose de citoyens et de citoyennes manifestant un intérêt et un engagement supérieurs à l'égard des questions de politique officielle.

Résumé

Sensibilisation, degré de familiarisation et niveaux d'intérêt

La biotechnologie a cessé d'être un objet de mystère pour la grande majorité des Canadiens, qui sont de plus en plus nombreux à signaler en avoir entendu parler et en avoir discuté. Toutefois, le degré de familiarisation, d'intérêt et d'engagement intellectuel à l'endroit de la biotechnologie reste très faible. La plupart des personnes interrogées trouvent la question trop complexe et trop technique pour se sentir aptes à la suivre de près. En outre, même si la plupart d'entre elles expriment des inquiétudes au sujet des dangers possibles, les personnes interrogées sont à la fois résignées à l'inévitabilité du risque et convaincues que quelqu'un, quelque part, est chargé de tout faire pour essayer de réduire ce risque au minimum. Dans un monde rempli de menaces et de dangers, nombreux sont ceux qui considèrent les risques liés à la biotechnologie comme étant moins urgents que certains autres et moins propres à retenir immédiatement l'attention. En général, les Canadiens semblent avoir adopté une attitude de vigilance décontractée et de vague neutralité par rapport à la biotechnologie.

Les Canadiens ont remarqué que les médias donnaient de plus en plus d'importance à la biotechnologie et cette prise de conscience a rehaussé leur niveau de sensibilisation. Dans le cas des *Canadiens engagés*, ceux de la plupart peuvent mentionner des articles de journaux et des reportages télévisés précis qu'ils ont lus ou regardés récemment sur la question. Par ailleurs, la grande majorité des gens séparent complètement leur évaluation personnelle de la biotechnologie et l'analyse qu'ils en perçoivent dans les médias.

Disposition spontanée à l'endroit de la biotechnologie – Appui, opposition et sémantique

En grande majorité, les Canadiens conservent une disposition allant de neutre à positive à l'endroit de la biotechnologie. La majorité exprime un appui direct mais sans intensité. On observe un certain degré de « polarisation » des attitudes qui se dessinent aux extrémités de la courbe : à un bout, une minorité petite mais intransigeante qui reste puissamment négative, et à l'autre, un nombre légèrement croissant de partisans convaincus. À l'automne 1999, cependant, on retrouve en général surtout des niveaux supérieurs d'incertitude et de confusion

des sentiments au sujet de la biotechnologie. Pour résumer sommairement ce qui s'est passé au cours de l'année d'avant, il faudrait dire que les opinions de la majorité (au milieu de la courbe) se sont modérées et sont devenues plus équivoques plutôt que de passer à un appui ou à un antagonisme entier.

La plupart des personnes interrogées associent la biotechnologie à des avantages en matière de santé et de soins médicaux ou aux aliments GM. Certaines associent aussi la biotechnologie au marché boursier et à l'idée d'un secteur à potentiel de croissance. Presque personne ne semble au courant de ses applications en foresterie et en écologie (pour la biorestauration, par exemple).

Au fur et à mesure que s'accroît leur sensibilisation à la biotechnologie, les Canadiens sont moins disposés à poser des jugements à l'emporte-pièce, positifs ou négatifs, à son sujet. Les opinions se nuancent et elles s'expriment souvent avec des réserves. Par ailleurs, un accroissement de sensibilisation ne veut pas nécessairement dire un plus haut niveau de préoccupation ou d'aversion à l'égard de la biotechnologie. Dans les discussions, il devient fréquemment évident que la plupart des participants nourrissent des opinions personnelles conflictuelles à son endroit.

Les mots utilisés évoquent des attitudes fondamentalement différentes. L'expression *modification génétique*, par exemple, a une connotation quasi universellement négative. Les personnes interrogées tendent à l'envisager de façon plutôt étroite et à la relier directement à des notions d'eugénisme et de manipulation des gènes humains. Par contre, le mot *biotechnologie* couvre un champ plus vaste, englobe de multiples applications et véhicule habituellement des connotations positives.

Applications de la biotechnologie

Les Canadiens continuent de résister à l'idée d'offrir des opinions systémiques au sujet des applications de la biotechnologie. Ils évaluent chaque application selon ses mérites, et examinent chacun selon un cadre d'analyse de base. Ce cadre comporte implicitement un calcul des risques et avantages et le résultat net de ce calcul dépend de l'évaluation du profit personnel marginal qui pourrait découler de telle ou telle application de la biotechnologie. Pour simplifier, disons que plus l'avantage escompté est grand et personnel, plus le risque devient acceptable et plus l'appui s'intensifie.

Comme nous l'avons déjà constaté dans les deux premières opérations de sondages, les applications aux soins de santé et à la médecine sont celles qui sont accueillies le plus positivement et sont ainsi les moteurs les plus puissants de l'acceptation de la biotechnologie. Viennent ensuite les applications environnementales. En revanche, plus l'application est perturbatrice, plus la forme de vie touchée est élevée, plus l'application transgresse les frontières séparant les végétaux, les animaux et les humains, et plus la résistance est forte. La modification des gènes humains est le concept le plus difficile à accepter pour la plupart des gens et c'est l'application qui doit promettre le plus d'avantages explicites pour devenir le moins acceptable.

Les personnes interrogées ignorent pratiquement tout des applications environnementales de la biotechnologie. Il apparaît clairement que les gens y sont réceptifs, surtout dans le cas de la biorestauration, mais ils craignent quelque peu que les agents environnementaux de nature biotechnologique ne se retrouvent éventuellement dans l'approvisionnement d'eau ou dans le circuit alimentaire. Les résultats des sondages laissent entrevoir le besoin d'une recherche exhaustive au sujet des répercussions de la biotechnologie sur les écosystèmes.

En dernière analyse, lorsqu'il s'agit des applications de la biotechnologie, la principale force motrice positive réside dans les objectifs et les aboutissements. Les réactions négatives sont liées avant tout aux procédés.

Conduite, priorités et rôles du gouvernement fédéral

D'une opération de sondages à l'autre, les personnes interrogées donnent une évaluation plus négative du gouvernement fédéral pour ce qui est de sa conduite en matière de biotechnologie. Elles étaient moins nombreuses à lui accorder une cote *excellente* ou *bonne* à l'automne 1999 et les appréciations baissaient graduellement depuis un an. Il convient de faire remarquer, cependant, que ce fléchissement est lié à un malaise général au sujet du gouvernement et à l'incertitude par rapport à la biotechnologie elle-même. L'échantillon interrogé ne semble à peu près pas comprendre ou même connaître la politique ou les règlements gouvernementaux régissant la biotechnologie. Un petit nombre de personnes estiment que le gouvernement fédéral fait bien son travail dans ce domaine, mais la grande majorité doute instinctivement qu'il en soit ainsi. Ce scepticisme est dû en partie aux compressions budgétaires. Les personnes

interrogées craignent que ces mesures d'austérité n'aient dégradé l'efficacité du système de réglementation.

Pour la plupart des personnes interrogées, la réponse spontanée est que le gouvernement fédéral a probablement un quelconque rôle à jouer en matière de réglementation de la biotechnologie, mais à peu près personne ne comprend le moindrement en détail en quoi ce rôle peut consister. En revanche, les personnes interrogées expriment des opinions beaucoup plus arrêtées sur ce que le gouvernement *devrait faire*. La plupart croient que l'État doit réglementer rigoureusement afin de garantir la salubrité des produits, et qu'il devrait trouver l'équilibre qui convient entre les demandes et les intérêts conflictuels en présence, de façon à ce que le Canada puisse tirer tous les avantages possibles de la biotechnologie. Les Canadiens accordent également une grande importance à la santé et à la bonne intendance de l'environnement et recommandent avant tout des recherches sur les conséquences à long terme de la biotechnologie pour la santé et l'environnement. Ces points de vue se fondent sur l'opinion prépondérante selon laquelle ces technologies évoluent sans que nous ayons l'impression que le gouvernement fédéral se préoccupe des risques et songe à les gérer. Selon le consensus presque général qui se dégage des sondages, les produits GM sont différents des autres et ils devraient être assujettis à des normes plus sévères et à des recherches et des essais plus exhaustifs. Les Canadiens sont également d'avis que le gouvernement fédéral devrait se faire une priorité de collaborer avec les autres pays dans le champ de la biotechnologie, surtout en ce qui concerne la salubrité et la réglementation.

Les personnes interrogées accordent de l'importance au soutien à l'industrie, mais beaucoup moins qu'à la recherche et à la réglementation en matière de santé et de salubrité.

Il n'en reste pas moins que les Canadiens, et dans bien des cas en dépit de ce qui précède, veulent absolument que leur gouvernement fasse en sorte qu'ils retirent tous les avantages de ce qu'ils voient comme des percées scientifiques vraiment importantes, surtout dans le domaine des soins de santé et dans celui de la médecine.

En résumé, tout au long des sondages, les personnes interrogées ne cessent d'appuyer largement une démarche stratégique à deux voies, c'est-à-dire, un système solide de supervision réglementaire et scientifique et, d'autre part, des mécanismes favorisant l'expansion de la technologie et de l'industrie. Pour être plus précis, disons que la majorité des Canadiens croient en ces deux fonctions

(intendance et promotion) pour le gouvernement et sont convaincus qu'il peut les remplir de façon équilibrée et convenable.

Gestion des risques

L'évaluation des risques et le rapport risques-avantages sont des facteurs déterminants de base des attitudes du public face à la biotechnologie. Ces deux facteurs influent sur l'acceptabilité de toutes les applications de la biotechnologie. La demande d'une importance accrue accordée à la bonne intendance trouve son origine dans l'incertitude des gens par rapport à la biotechnologie et à ses risques à long terme.

En raison du poids de cette question de risques, chacune des opérations de recherche sur l'opinion publique l'a explorée en profondeur et de manières diverses afin que le phénomène soit compris à fond. En général, les résultats sont remarquablement cohérents :

- Plus l'avantage est important (les avantages pour la santé et la médecine portant le plus de valeur), plus le risque est acceptable.
- Quelle que soit la formulation proposée, dans pratiquement tous les cas, un pourcentage plutôt petit des personnes interrogées est fortement en désaccord (le meilleur indicateur d'une opinion négative ancrée) avec l'idée de profiter des avantages de la biotechnologie sans tenir compte des risques.

Les opinions intransigeantes concernant l'élimination des risques s'adoucissent considérablement lorsqu'on demande aux gens de faire des compromis entre les avantages et les risques ou qu'on les met en face de la possibilité de perdre des avantages. La plupart des participants saisissent que la mise au point et l'exploitation des applications de la biotechnologie comportent des risques, et ils sont disposés à accepter ces risques dans les cas où les avantages éventuels en valent la peine. Ils veulent que les activités se poursuivent en biotechnologie à condition que le gouvernement donne l'impression d'en gérer intelligemment les risques. Pour les personnes interrogées, la bonne gestion des risques semble s'appuyer sur la mise en place d'un système de réglementation rigoureux et sur des recherches scientifiques de longue haleine.

En réalité, la plupart des Canadiens se sont résignés au fait que les risques sont omniprésents dans la société moderne et que la gestion de ces risques est à peu près le mieux que quiconque puisse faire. L'acceptation des risques est plus répandue dans cette dernière opération de sondages que dans les précédentes,

et elle se rattache à la conviction qu'il est impossible de progresser sans prendre des risques calculés.

La vaste majorité des personnes interrogées croit que la science devrait être le guide principal des prises de décisions au sujet des applications de la biotechnologie. Ici encore, en concordance avec les sondages précédents, les gens voient bien que la biotechnologie a des dimensions morales et éthiques, mais, pour la plupart, les motivations premières sont les risques pour la santé humaine et pour l'environnement. En dernière analyse, si une application est jugée sans danger d'après les meilleures connaissances scientifiques existantes, la grande majorité des Canadiens se disent que c'est le mieux qu'ils puissent espérer.

Au sein du grand public, l'opinion dominante des personnes interrogées est qu'elles n'ont pas les connaissances ou les capacités voulues pour prendre des décisions efficaces et que les experts (scientifiques, chercheurs universitaires, chercheurs gouvernementaux et décisionnaires) sont beaucoup mieux placés pour le faire. Les Canadiens engagés sont beaucoup plus insistants à exiger que tous les citoyens, experts comme profanes, participent au processus décisionnel. Ces deux segments de la population sont d'accord sur un point en ce qui concerne le processus décisionnel : ils ne veulent pas que les décisions se prennent derrière des portes closes. En fin de compte, pour la majorité des Canadiens engagés, l'option la meilleure réside dans le choix éclairé, c'est-à-dire qu'au-delà des questions de sécurité et de salubrité, le gouvernement devrait permettre la commercialisation et laisser les individus prendre leurs propres décisions relativement aux produits de la biotechnologie.

Réglementation de la biotechnologie

Les Canadiens, en très grande partie, sont incertains au sujet du système canadien de réglementation de la biotechnologie, mais ils croient que les produits approuvés sont sûrs.

Il est évident que la population est fort peu au fait du fonctionnement du système de réglementation. Une part insignifiante de Canadiens déclare connaître très bien le système dans son entier ou la façon dont procède la recherche visant à vérifier si les produits de la biotechnologie sont vraiment sans danger. Ce manque de familiarisation avec la biotechnologie fait baisser les évaluations de la conduite

du gouvernement fédéral en matière de réglementation et elle fait monter la demande de règlements encore plus nombreux au sujet de la biotechnologie.

Néanmoins, malgré le manque de connaissances et malgré l'incertitude, les Canadiens continuent de croire que les choses se passent comme elles le devraient. La plupart expriment un degré plus ou moins élevé de confiance à l'égard de la sûreté et de la salubrité des produits approuvés par l'État. Ces mêmes degrés de confiance sous-tendent l'opinion voulant que le système de réglementation canadien se compare avantageusement à ceux des autres pays.

Les Canadiens ont confiance dans les processus d'approbation de sécurité mis en œuvre par Santé Canada. La majorité croit aussi que les produits alimentaires offerts sur les rayons des épiceries sont salubres. Pratiquement tous les participants aux séances de groupes de réflexion sont d'avis que les organes de réglementation, et les scientifiques de Santé Canada en particulier, agissent au mieux que l'on puisse espérer dans l'état actuel des connaissances scientifiques concernant les risques, et compte tenu du niveau de ressources affectées à ces fins (nombreuses sont les personnes interrogées qui pensent que ces ressources ne sont probablement pas suffisantes en ce moment).

Le niveau de confort intellectuel monte remarquablement à la description du processus d'approbation lui-même. Trois processus ministériels d'approbation ont fait l'objet d'essais et ils ont tous relevé sensiblement le niveau de confort des participants. Lorsqu'on leur a présenté un bref aperçu des processus d'approbation réglementaire des aliments GM et des produits GM de soins de santé, la majorité des personnes interrogées s'est dite agréablement surprise de l'exhaustivité des processus eux-mêmes, et rassurée par l'information reçue.

Du côté des sceptiques avoués, il se dégage une opinion très généralisée au sujet de ce qui améliorerait leur confiance : ce serait l'intégration aux processus officiels d'une vérification indépendante des recherches, effectuée par des scientifiques de l'extérieur de l'administration fédérale, soit des universitaires ou même des chercheurs venus d'autres pays, dont le gouvernement retiendrait les services en vertu de contrats afin qu'ils exécutent une autre vérification des travaux réalisés dans les entreprises.

La plupart des Canadiens appuient les accords internationaux concernant la biotechnologie dans les domaines de la science et de la réglementation, et ils ont un regain de confiance en apprenant que de telles ententes sont en cours de négociation. Les ententes de collaboration internationale donnent le sentiment

qu'en mettant leurs ressources en commun, les pays seront mieux armés pour détecter les risques. Les Canadiens sont disposés à faire accélérer l'approbation ici pour s'aligner sur la conduite des États-Unis à cet égard, si cela nous permet d'accéder plus rapidement aux produits. En revanche, par principe (et surtout lorsque l'avantage explicite est supprimé de la question), la plupart des gens déclarent que les processus d'approbation en usage dans les autres pays ne devraient aucunement influencer les méthodes ou la rapidité des processus adoptés par les organes de réglementation canadiens.

Science et crédibilité

Pour la plupart des Canadiens, l'acceptabilité et l'approbation des produits de la biotechnologie sont des questions avant tout techniques et scientifiques qui comportent relativement peu de déterminants moraux ou philosophiques significatifs. Les trois opérations de recherche sur l'opinion publique ont produit les mêmes résultats, c'est-à-dire que pour la grande majorité des personnes interrogées, les connaissances scientifiques les meilleures devraient être l'arbitre des décisions d'approbation réglementaire. Il faut souligner cependant quelques mises en garde importantes :

- Les utilisations ou les aboutissements proposés doivent être acceptables. Les meilleures connaissances scientifiques ne devraient pas fausser la mise et faire passer des applications très contestées qui semblent échouer à l'épreuve de l'évaluation des risques et des avantages.
- Les produits de la biotechnologie doivent répondre à des normes supérieures à celles qui régissent les produits non GM.
- Il est essentiel, pour maintenir la crédibilité des normes scientifiques, de mener des recherches de longue haleine sur les incidences possibles des produits GM.

De fait, on remarque une intensification considérable de la disposition générale à aller de l'avant dans l'exploitation de la biotechnologie lorsque les personnes interrogées croient avoir obtenu de sources crédibles des garanties scientifiques de sécurité.

Il n'en persiste pas moins une méfiance généralisée à l'égard de nombreuses institutions et de porte-parole éventuels, qu'ils représentent l'appui ou l'opposition à la biotechnologie. Il y a peu de voix que les Canadiens considèrent

entièrement dignes de confiance lorsqu'il s'agit de diffuser des renseignements sur la biotechnologie.

Selon les réponses aux sondages, il semble que les scientifiques soient très crédibles pour parler de biotechnologie. Pratiquement tous suscitent un sentiment raisonnable de confiance. Les entités estimées les plus crédibles sont les accords de collaboration, les organes internationaux et les chercheurs scientifiques des universités.

Les discussions des groupes de réflexion révèlent un autre niveau d'analyse. La plupart des participants fondent leur évaluation de la crédibilité sur la mesure dans laquelle la personne ou l'institution est perçue comme indépendante et à l'abri du contrôle et/ou du financement de toute entité susceptible de l'influencer. L'épreuve critique semble être celle de la source de financement. En conséquence, de nombreux participants disent que les scientifiques universitaires sont beaucoup plus crédibles que les autres scientifiques, parce que l'on suppose qu'ils ne subissent pas de pressions en matière de financement et qu'ils sont donc plus « indépendants ».

De la même façon, les organes de réglementation gouvernementaux jouissent d'un degré relativement haut de crédibilité parce qu'aucun intérêt financier personnel n'influence leur attitude par rapport aux résultats des évaluations et que ces organes sont présumés œuvrer dans l'intérêt de toute la société. Parmi les autres porte-parole de cette catégorie, mentionnons les médecins et les chercheurs en milieu hospitalier. Il faut le souligner, les participants croient que les organes consultatifs (tel le Comité consultatif canadien de la biotechnologie) sont dignes de confiance comme sources d'information au sujet de la biotechnologie. La plupart des personnes interrogées sont disposées à accepter la parole des commissions d'experts ou de conseillers si ces dernières sont clairement indépendantes de l'État et de l'industrie.

Enfin, les ONG (organisations non gouvernementales) et les groupes d'intérêts suscitent des degrés de crédibilité très divers. Selon notre hypothèse générale, moins l'organisme est « politique » et « intéressé » et plus il est crédible.

Aliments génétiquement modifiés

Pendant l'année écoulée, le débat sur les aliments génétiquement modifiés (GM) a accru la sensibilisation à la question et le malaise ressenti personnellement par une part croissante de la population au moment d'acheter des produits

alimentaires GM. En concordance avec les deux premières opérations de recherche sur l'opinion publique, le débat au sujet des aliments GM n'a pas catalysé très profondément l'opinion dans la plupart des grandes villes, sauf dans la région *Lower Mainland* de la Colombie-Britannique où la question demeure une préoccupation importante. Le débat n'a pas convaincu la plupart des Canadiens que les aliments GM sont intrinsèquement dangereux ou insalubres. Étant donné l'absence de tout incident sanitaire fâcheux et du fait que personne n'a produit de preuve contraire incontournable, la plupart des gens croient que la question de la salubrité des aliments est plutôt du ressort politique et n'a pas grande pertinence personnelle. Seule une petite minorité rejette absolument les aliments GM quelles que soient les conditions ou les circonstances en présence.

Au niveau de la consommation personnelle, toutefois, la population est de plus en plus mal à l'aise devant les aliments GM. Environ la moitié des Canadiens déclarent qu'ils n'aiment pas acheter des aliments GM, et un nombre significatif d'entre eux disent qu'ils cesseraient d'acheter un produit pendant un certain temps s'ils venaient à apprendre qu'il s'agit d'un aliment GM. En revanche, seul un tout petit pourcentage de personnes interrogées affirment qu'elles cesseraient pour toujours d'acheter un tel produit. Il semble évident que les opinions relatives aux aliments GM soient loin d'être arrêtées, et c'est en partie parce que les gens sont enclins à croire en la solidité du système de réglementation des aliments.

La plupart des personnes interrogées préconisent une approche de « choix éclairé » en ce qui concerne les aliments GM. Aussi longtemps que les critères scientifiques sont solides, la plupart des gens sont d'avis que la décision d'acheter ou non des aliments GM devrait être laissée au consommateur lui-même. Ils sont nombreux à accepter l'étiquetage volontaire comme démarche raisonnable. D'autres, principalement des Canadiens engagés, tendent plutôt vers l'étiquetage obligatoire comme solution privilégiée.

La recherche permet de croire que les Canadiens sont ambivalents au sujet des exportations de produits alimentaires GM et ne croient pas que le Canada ait le droit d'insister pour que ses produits GM soient acceptés par les autres pays. La plupart des personnes interrogées ne croient pas que les obstacles imposés par d'autres pays à l'entrée de produits GM canadiens soient motivés par des facteurs commerciaux, mais plutôt que ces pays ont le droit de prendre et prennent effectivement des décisions basées sur leur propre évaluation des risques possibles.

Peu de faits permettent de croire que les attitudes négatives au sujet des aliments GM ont des retombées inévitables et se propagent aux attitudes par rapport à d'autres produits des applications de la biotechnologie. La plupart des gens évaluent au cas par cas chaque type d'application selon ses mérites propres. Il faut souligner, cependant, que le noyau d'irréductibles opposants à la biotechnologie fait valoir les mêmes motifs de rejet (les risques) pour les aliments GM que pour les autres applications.

Brevetage

Une forte majorité de Canadiens voient plus d'avantages que d'inconvénients à la cartographie du code génétique humain. En comparaison des deux premières, les résultats de cette troisième opération de recherches sur l'opinion publique montrent des niveaux plus élevés d'appui à l'idée d'accorder des brevets sur les gènes. La plupart des gens voient également plus d'avantages que de risques à permettre le brevetage des gènes et des séquences génétiques. Parmi les personnes interrogées qui sont troublées par les questions de brevetage, très peu font des réserves fondées sur des facteurs moraux ou religieux; leurs craintes sont motivées plutôt par des facteurs d'accessibilité et d'abordabilité. Ces personnes sont d'avis que le brevetage fait monter les prix et réduit l'accessibilité. Lorsqu'il s'agit de produits de soins de santé ou de soins médicaux, la plupart d'entre elles ont tendance à croire que le principe prédominant devrait être l'égalité d'accès sans obstacle financier.

Parlons maintenant de l'oncosouris de l'université Harvard, une souris modifiée génétiquement en vue de servir à la recherche sur le cancer) et du brevetage des formes de vie supérieures (c'est-à-dire, les végétaux et les animaux eux-mêmes. Ces questions approfondissent le malaise parmi les personnes interrogées. La moitié d'entre elles se déclarent peu ou pas du tout d'accord avec la Division d'appel de la Cour fédérale, qui a décidé que l'oncosouris était brevetable¹.

Pour certains, le concept du brevetage d'un animal entier jette une lumière plus crue sur l'enjeu et constitue une insulte au niveau affectif. Pour d'autres

¹ Le gouvernement du Canada a demandé l'autorisation d'en appeler de la décision, le 2 octobre 2000. La demande d'autorisation est maintenant devant la Cour suprême du Canada, qui devrait se prononcer au printemps 2001.

(considérablement plus nombreux), la question met carrément sur la table l'établissement du prix des remèdes contre le cancer.

Ce que révèlent globalement ces opinions, c'est que la plupart des gens croient que le gouvernement a raison d'en appeler de la décision de la Cour supérieure et que le moment est bien choisi pour entamer des consultations sur la question afin que le Parlement puisse la régler.

Protection des renseignements génétiques

La recherche a permis de dégager des opinions fermes, même si la plupart des participants n'avaient pas réfléchi activement à la question auparavant. De façon générale, les personnes interrogées apportent un appui massif à la mise en place de sauvegardes puissantes contre la divulgation des renseignements génétiques, en ajoutant que l'utilisation prévue de ces renseignements doit être le déterminant essentiel de tout consentement de l'État à ce que ces données soient recherchées et stockées.

De l'avis de la plupart des participants, les renseignements génétiques sont différents des autres renseignements sur la santé. Les Canadiens craignent que les renseignements génétiques ne confèrent des pouvoirs exagérés à ceux qui les obtiennent, et la grande majorité convient que l'État a un rôle de premier plan à jouer pour ce qui est d'en garantir la confidentialité. D'après ce qui s'est dit dans les groupes de réflexion, tout permet de croire que la protection des renseignements génétiques pourrait se révéler l'un des catalyseurs de l'engagement du public à l'endroit de la biotechnologie.

Les participants rejettent d'emblée l'idée selon laquelle les employeurs ou les compagnies d'assurance auraient le droit de consulter les renseignements génétiques afin de déterminer si telle ou telle personne est admissible à un emploi ou à une police d'assurance. Ils y voient une intrusion inacceptable qui ne fait qu'exacerber les rapports dans un contexte de déséquilibre des pouvoirs.

En matière d'assurances, la vaste majorité des personnes interrogées sont convaincues que les compagnies se regroupent et partagent les risques et qu'elles sont là pour offrir un moyen de protéger les clients à risque élevé. Quant à la notion selon laquelle la non-divulgation créerait un « risque moral », la plupart des gens admettent avec répugnance que les compagnies d'assurances devraient être autorisées à tenter des poursuites en cas de fraude, mais

uniquement si la personne visée avait véritablement la maladie ou le trouble en cause, et non pas simplement une prédisposition génétique à cette maladie ou à ce trouble, au moment où elle a demandé une assurance.

Les usages plus altruistes des renseignements génétiques sont généralement estimés acceptables à condition que des mesures raisonnables de sauvegarde soient instaurées. La plupart des participants sont d'avis que les études génétiques sur la population peuvent être très bénéfiques et que ces études sont impossibles sans l'accès aux données scientifiques.

Enjeux de communication

Messages

La diffusion de messages positifs au sujet de la santé et de l'environnement est beaucoup plus puissante que celle de messages positifs au sujet des avantages économiques, de la salubrité des aliments ou de la force des systèmes de réglementation. Par contre, les opinions se polarisent jusqu'à un certain point en ce sens que les personnes qui s'opposent à la biotechnologie ou sont profondément incertaines à son égard ne croiront pas ou n'accepteront pas ces messages positifs.

Côté négatif, l'argument qui résonne le plus fort est celui concernant la perturbation de l'écosystème et surtout la capacité de certains ravageurs à se renforcer (ou à disparaître complètement) en raison d'une résistance conférée génétiquement aux arbres et aux cultures.

Les messages négatifs mis à l'essai (les arguments invoqués actuellement par les groupes opposés à la biotechnologie) sont plus puissants que ceux utilisés autrefois et qui tendaient à manquer de faits précis. Les messages positifs sur la santé et sur l'environnement demeurent cependant plus puissants parce qu'ils font appel à un sentiment profond, parmi la population, selon lequel la biotechnologie est susceptible de permettre des découvertes médicales incroyables dont profitera la société.

En ce qui a trait aux aliments GM, il n'y a toujours pratiquement pas de moyens d'en faire l'objet de messages positifs. Tout ce que l'on peut espérer, c'est d'arriver à convaincre les gens que le système canadien de contrôle de la



salubrité est rigoureux et que les recherches se poursuivront relativement à ces produits.

Participation des citoyens

La plupart des Canadiens ne sont pas intéressés à participer au processus décisionnel ou à des consultations au sujet de la biotechnologie, mais ils veulent savoir que ces choses se passent et qu'elles font appel à la participation de personnes suffisamment expertes en la matière. En général, les personnes interrogées sont d'avis qu'un plus grand nombre de spécialistes devraient participer et que cette participation est favorable au bien public. La plupart des représentants du grand public sont prêts à se satisfaire de laisser les experts débrouiller les enjeux, à condition d'être tenus au courant et d'avoir accès à l'information s'ils en ont besoin.

Par ailleurs, comme nous l'avons vu plus haut, le choix personnel reste une puissante force motrice dans le marché lui-même, ce qui signifie que la plupart des gens ne veulent pas voir un organe ou une entité de surveillance prendre des décisions au sujet de la commercialisation des produits en se basant sur des critères sociaux ou éthiques.

Information

Cette opération de sondage a permis de confirmer encore une fois que la plupart des gens veulent que l'on mette à leur disposition des renseignements neutres et faciles d'accès sur la biotechnologie. Le facteur premier de la confiance des consommateurs est la transparence pour ce qui a trait à salubrité des aliments et au processus d'approbation réglementaire. Le fait que l'information soit mise à la disposition de tous semble suffisant pour convaincre la plupart des personnes interrogées de l'absence d'intentions cachées; la transparence semble montrer que le gouvernement est proprement motivé et fermement déterminé à informer les citoyens. Toutefois, tout comme dans les autres sondages, la majorité des Canadiens ne veulent pas que l'information leur soit envoyée (ou « imposée »). Ils préfèrent pouvoir y accéder lorsqu'ils en ont besoin.

Dans l'état actuel des choses, la plupart des gens ne seraient pas en faveur d'une campagne publicitaire orchestrée par le gouvernement au sujet de la biotechnologie ou des aliments GM. Les participants y voient une dépense de fonds superflue. La plupart aimeraient qu'il y ait un site Web sur la biotechnologie



et-ou un registre auquel ils pourraient s'inscrire en vue de recevoir les nouveaux documents soit par la poste, soit par courriel. Ils sont également disposés à ce que des dépliants ou des brochures d'information soient offerts en présentoirs dans les supermarché.

Conclusion

À l'heure actuelle, on remarque un sentiment fort répandu selon lequel les progrès de la biotechnologie sont liés inextricablement au progrès de la société; le développement de la biotechnologie est relié à la modernité; et l'expansion de la biotechnologie est inévitable au Canada et dans le monde entier. Même parmi les participants plutôt opposés à la biotechnologie, ce sentiment ressort clairement et prend la forme d'une acceptation résignée. La grande majorité craint certaines des applications les plus invasives de la biotechnologie, comme le clonage et l'insertion de gènes animaux dans des humains, mais, en général, les gens espèrent que ces réalisations rehausseront la qualité de la vie. La question à régler maintenant est celle de gérer les risques, et non pas de les éliminer, et c'est dans cette fonction de gestion des risques que les Canadiens attendent l'aide de l'État. Il faut admettre cependant qu'actuellement, les personnes interrogées ne sont pas du tout convaincues que le gouvernement soit disposé ou capable de s'occuper de cette fonction.

La sensibilisation ne fait pas naître la peur de la biotechnologie; elle donne lieu à des opinions plus complexes et plus nuancées à son sujet. Cette évolution se démontre d'elle-même par les évaluations au cas par cas des applications et par l'ajout de réserves et de mises en garde au sujet du mode d'introduction de ces produits. Pour la très grande majorité de la population, la question n'est pas que ces produits soient commercialisés, mais plutôt les moyens qui seront pris pour veiller à ce que les risques en soient réduits au minimum.

Les intéressés pourront obtenir des copies papier du rapport complet en français en s'adressant au :

Secrétariat canadien de la biotechnologie
Gouvernement du Canada
Bureau 561E, Tour de l'Ouest
240, rue Sparks, 5^e étage
Ottawa (Ontario) K1A 0H5
Téléphone : (613) 957-1276
Télécopieur : (613) 941-5533
Site Web : biotech.gc.ca